



## **APPEL À PROJET 2018 EMA ESPACE-GALERIE**

EMA Espace-Galerie est le seul espace d'exposition dédié aux métiers d'art en Mauricie. Situé au cœur du Vieux Trois-Rivières, dans la Maison Hertel de la Fresnière, ce lieu unique est jumelé avec EMA Expérience Métiers d'Art, une boutique devenue un incontournable de Trois-Rivières.

Date de tombée : 30 juin 2017

### **Information sur les conditions et modalités :**

#### **Pièces exposées :**

Les pièces exposées doivent être majoritairement disponibles pour la vente.

#### **Coût d'exposition :**

- Cotisation pour les membres du RMAM : 225 \$ et prélèvement de 15 % des revenus de la vente d'œuvres par EMA
- Cotisation pour les non-membres : 275\$ et prélèvement de 15% des revenus de la vente d'œuvres par EMA
- Cotisation pour exposition collective : 275\$ et prélèvement de 15% des revenus de la vente d'œuvres par EMA.
  - La cotisation est payable à la signature du contrat par chèque à l'ordre du Regroupement des métiers d'art de la Mauricie « EMA »
  - 85 % des revenus de la vente d'œuvres seront remis à l'artiste/artisan exposant à la fin de la période d'exposition.

NB : Cette cotisation correspond aux coûts des services offerts par les bénévoles du RMAM soit : montage et démontage de l'exposition, vernissage, conception et impression des affiches, publicisation et communication, surveillance pendant les périodes d'ouverture de la boutique

### **Animation :**

EMA espace-galerie se veut un lieu de découverte et de sensibilisation aux métiers d'art. La présence de l'artiste lors du vernissage est obligatoire afin qu'il puisse expliquer sa démarche artistique mais aussi son savoir-faire. L'intégration d'éléments d'interprétation et d'expérimentation (échantillon à toucher, descriptif imagé du processus de fabrication, présentation d'outils...), la possibilité d'offrir une animation dans le cadre du projet d'exposition est un point qui sera particulièrement pris en compte.

### **Clauses d'engagement**

#### **Clauses d'engagement de l'espace EMA:**

EMA s'engage à

- Mettre à disposition l'espace pour les expositions.  
Les dimensions sont de 17 x 18 pieds. Le plan est disponible sur demande.
- Apporter l'aide nécessaire pour l'installation des œuvres
- Assumer les actions nécessaires à la bonne marche des opérations commerciales, promotionnelles, et du fonctionnement administratif
- Obtenir les permis nécessaires aux diverses activités.
- Établir une programmation des activités

EMA ne prend aucunement la responsabilité des dommages, bris, vol ou perte des œuvres. Seule une assurance responsabilité, tel que stipulé dans le prêt à usage de la bâtisse Maison Hertel de la Fresnière, (entente prise avec la Ville de Trois-Rivières), est en application.

#### **Clauses d'engagement de l'exposant:**

L'exposant s'engage à

- Réaliser l'exposition selon le calendrier prévu
- Exposer des œuvres conformes aux critères de qualité du Regroupement des métiers d'art de la Mauricie
- Être présent lors du vernissage. Il est demandé que l'artiste puisse partager son fichier d'invités, dans un souci d'élargissement de diffusion des activités de L'Espace Galerie de EMA
- Transmettre de façon claire les médiums, formats, prix des œuvres exposées afin de faciliter le référencement lors de l'exposition. Étiqueter et encoder les œuvres selon la charte de la Galerie (GAL – initiales de l'exposant – code).
- Fournir les emballages spécifiques (boîtes, papier-bulles) pour les œuvres vendues
- Respecter les lieux et les règles de bon voisinage avec les autres utilisateurs
- Remettre les lieux dans l'état tel que reçu au début de la période d'exposition et ne faire aucune modification sans préavis (clous, vis, crochets etc.), sujet à détériorer ce lieu patrimonial

- Disposer les éléments de décor de l'exposition de façon à faciliter l'entretien des lieux et le nettoyage du plancher
- Utiliser, dans le montage de l'exposition, uniquement des matériaux autorisés par les services d'incendie de la ville de Trois-Rivières.

**Documents à remettre :**

- Document ***Dossier de candidature*** (ci-dessous) complété
- Description du projet d'exposition
- 10 images d'œuvres sur support numérique (Images d'œuvres liées au projet proposé)
- Description des photos
- Démarche artistique
- Curriculum vitae
- Revue de presse
- Enveloppe pré-affranchie et pré-adressée pour le retour du dossier

**Vous pouvez faire parvenir votre demande par la poste ou par courriel au :**

Regroupement des métiers d'art de la Mauricie- EMA  
1425 Place de l'Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, QC, G9A 5H3

Courriel : [emaespacegalerie@gmail.com](mailto:emaespacegalerie@gmail.com)



## DOSSIER DE CANDIDATURE EMA ESPACE-GALERIE

### L'ARTISTE / ARTISAN exposant :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. résidence : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site web : \_\_\_\_\_

Représenté par (s'il y a lieu): \_\_\_\_\_

### PROJET d'exposition :

Famille de métiers d'art : \_\_\_\_\_

Titre pressenti : \_\_\_\_\_

Période d'exposition pressentie (calendrier précis sur demande):

février-mars,  avril-mai,  juin-juillet,  août-septembre,  octobre-novembre

Intérêt pour faire des animations dans le cadre de l'exposition :  OUI  NON

Si oui lesquelles :

Conférence,  Démonstration,  Atelier adulte,  Atelier enfant,  Autre : \_\_\_\_\_